

**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 OCTOBRE 2025**

Le mardi vingt-huit octobre deux mille vingt-cinq, le conseil d'administration s'est réuni à la Maison des Services Publics, sur convocation de monsieur Alexandre PUJOL, Président du conseil d'administration de la régie du Golf de Castres-Gourjade.

Il est procédé à l'appel nominal auxquels répondent :

Présents :

- Alexandre PUJOL
- Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS
- Éric VIEL
- Laurent PICOUZA
- Baya ALGAY
- Virginie SÉNÉGAS
- Nicolas SÉNÉGAS
- Serge BRIDON
- Jérôme BONNET

Reçu le

- 6 NOV. 2025

Préfecture du Tarn

Excusés :

- Robert BRUNIER
- Jean-Yves RIEU

Ordre du jour :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 17 JUILLET 2025

5 - FINANCES – TARIFS GOLF 2025

6 - FINANCES – TARIFS BAR 2025

7 - FINANCES – TARIFS AFFICHAGE PUBLICITAIRE 2025

8 - ADMINISTRATION – CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES AVEC LA PREFECTURE DU TARN.

QUESTIONS DIVERSES

**REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 OCTOBRE 2025**

DÉLIBÉRATION N° 5/2025

FINANCES - TARIFS GOLF 2026

Par délibération du 4 novembre 2024, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Considérant que les charges fixes augmentent régulièrement et que les tarifs du service n'ont pas évolué depuis le 4 novembre 2024, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire ci-dessous.

L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros **toutes charges comprises**.

Cotisations annuelles:

INDIVIDUEL NÉO GOLFEUR (INCLUS 10 LECONS DE 30 MIN)	798,00 €
INDIVIDUEL	798,00 €
INDIVIDUEL RÉSIDENT CASTRES NÉO GOLFEUR (INCLUS 10 LECONS DE 30 MIN)	705,00 €
INDIVIDUEL RÉSIDENT CASTRES	705,00 €
COUPLE	1 180,00 €
COUPLE RÉSIDENT CASTRES	1 060,00 €
18 à 25 ANS	220,00 €
18 à 25 ANS RÉSIDENT CASTRES	199,00 €
MOINS DE 18 ANS RENOUVELLEMENT	192,00 €
MOINS DE 18 ANS RÉSIDENT CASTRES RENOUVELLEMENT	168,00 €
MOINS DE 10 ANS RENOUVELLEMENT	66,00 €
MOINS DE 18 ANS NOUVEL ADHÉRENT	256,00 €
MOINS DE 18 ANS RÉSIDENT CASTRES NOUVEL ADHÉRENT	224,00 €
MOINS DE 10 ANS NOUVEL ADHÉRENT	88,00 €
FRAIS DOSSIER MENSUALISATION	20,00 €

Droits de parcours journaliers ou Green-fees :

ADULTE SEMAINE	39,00 €
ADULTE GOLFY INDIGO SEMAINE	29,00 €
ADULTE GOLFY PLATINE SEMAINE	27,00 €
ADULTE WEEK END	44,00 €
ADULTE GOLFY INDIGO WEEK END	33,00 €
ADULTE GOLFY PLATINE WEEK END	31,00 €
JEUNE ETUDIANTS SEMAINE	27,00 €
JEUNE ETUDIANTS WEEK END	31,00 €
JEUNE – 18 ANS SEMAINE	19,50 €
JEUNE – 18 ANS WEEK END	22,00 €
GROUPE SEMAINE (10 personnes mini)	32,00 €
GROUPE WEEK END (10 personnes mini)	37,00 €
RÉCIPROCITÉ ENTRE GOLFS SEMAINE	30,00 €
RÉCIPROCITÉ ENTRE GOLFS WEEK END	34,00 €

FORFAIT 5 GREENFEES	170,00 €
FORFAIT 10 GREENFEES	325,00 €

Compétitions :

INSCRIPTION COMPETITION DE CLASSEMENT ÉCOLE DE GOLF	3,00 €
INSCRIPTION COMPETITION DE CLASSEMENT	6,00 €
INSCRIPTION COMPETITION MOINS DE 18 ANS	8,00 €
INSCRIPTION COMPETITION STANDARD MEMBRE ASS. SPORTIVE	12,00 €
INSCRIPTION COMPETITION STANDARD	17,00 €

Accès Parcours école et zones entrainement

ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	158,00 €
ABONNEMENT ANNUEL ÉTUDIANTS	85,00 €
ABONNEMENT ANNUEL -18 ANS	75,00 €
ABONNEMENT TRIMESTRE ADULTE	79,00 €
ABONNEMENT TRIMESTRE ÉTUDIANTS	40,00 €
ABONNEMENT TRIMESTRE -18 ANS	37,00 €
JOUR ÉTUDIANTS	4,50 €
JOUR - 18 ANS	4,00 €
JOUR ADULTE	10,00 €

Practice et location clubs

JETONS SEAU 40 balles	3,60 €
RECHARGE 5 SEAUX 40 balles	15,50 €
RECHARGE 10 SEAUX 40 balles	27,50 €
RECHARGE 10 SEAUX 40 BALLES COTISANT ANNUEL	22,00 €
RECHARGE 20 SEAUX 40 BALLES COTISANT ANNUEL	40,00 €
ACHAT CARTE RECHARGEABLE	7,00 €

Enseignement

LECON 30 MINUTES INDIVIDUEL	30,00 €
LECON 1 HEURE INDIVIDUEL	55,00 €
FORFAIT 10 LECONS DE 30 MINUTES INDIVIDUEL	275,00 €
FORFAIT 10 LECONS DE 1 HEURE INDIVIDUEL	500,00 €
INITIATION COURS COLLECTIF (DE 4 à 6 PERSONNES) PRIX PAR PERS. par heure	15,00 €
INITIATION COURS COLLECTIF (DE 6 à 8 PERSONNES) PRIX PAR PERS. par heure	12,00 €
DECOUVERTE 1H30 (MINI 10 PERSONNES) PRIX PAR PERS. par heure	15,00 €

Prestations diverses :

LOCATION CLUB ENFANT	1,00 €
LOCATION CLUB ADULTE	2,00 €
LOCATION SÉRIE	20,00 €
LOCATION 1/2 SÉRIE	6,00 €
SCOLAIRES AVEC ENCADREMENT (forfait club, balles et accès parcours école) par élèves	8,50 €
SCOLAIRES SANS ENCADREMENT (forfait club et balles) par élèves	4,00 €
LOCATION CHARIOT COTISANT ANNUEL	3,50 €
LOCATION CHARIOT 1 PARCOURS	6,50 €
LOCATION CHARIOT ANNÉE COTISANT ANNUEL	35,00 €
LOCATION CHARIOT ANNÉE	60,00 €

LOCATION VOITURE 1 PARCOURS COTISANT ANNUEL	20,00 €
LOCATION VOITURE 1 PARCOURS	25,00 €
FORFAIT 10 LOCATIONS VOITURE	160,00 €
FORFAIT 10 LOCATIONS VOITURE COTISANT ANNUEL	125,00 €
FORFAIT 20 LOCATIONS VOITURE COTISANT ANNUEL	230,00 €
FORFAIT 50 LOCATIONS VOITURE COTISANT ANNUEL	400,00 €
CHANGEMENT GRIP CLUB BASIQUE	15,00 €
CHANGEMENT GRIP CLUB QUALITÉ SUPÉRIEURE	20,00 €
CHANGEMENT GRIP PUTTER QUALITÉ SUPÉRIEURE	30,00 €

Cotisation Association Sportive :

ADULTE	30,00 €
JEUNE	15,00 €

Cartes membre réseau Golfy :

CARTE GOLFY INDIGO	78,00 €
CARTE GOLFY PLATINE	189,00 €
CARTE GOLFY PLATINE COTISANT ANNUEL	96,00 €

Licence FFG (Fédération Française de Golf) :

ADULTE de plus de 25 ans né(e) avant 1997	62,00 €
JEUNE ADULTE de 19 à 25 ans né(e) de 1997 à 2003	38,00 €
JEUNE de 13 à 18 ans né(e) de 2004 à 2009	25,00 €
ENFANT de moins de 13 ans né(e) à partir de 2010	22,00 €

Il est précisé que dans le cas de conditions météorologiques défavorables ne permettant pas une pratique normale du sport, les droits de parcours journaliers pourront être minorés de 50% maximum en fonction de la gêne constatée.

Afin de favoriser l'accès à la pratique en famille du golf, pour les cotisants annuels couple, une remise supplémentaire de 50 € sera appliquée à partir de la troisième cotisation annuelle et ainsi de suite. Cette remise ne s'applique qu'aux membres d'un même foyer dont les enfants ont moins de 18 ans sous réserve de présentation d'un justificatif.

Les licences sportives annuelles Fédération Française de Golf encaissées dans le cadre de l'appel annuel à cotisation seront reversées à la Fédération, minorées de frais de gestion de la façon suivante :

Type	Tarif licence 2026 encaissée par régie	Réversion FFG
ADULTE (plus de 25 ans)		
- Création licence	62,00 €	54,00 €
- Renouvellement avec changement de club		57,90 €
- Renouvellement avec changement de club		59,00 €
JEUNE ADULTE	38,00 €	35,45 €
JEUNE	25,00 €	23,45 €
ENFANT	22,00 €	20,45 €

Dans le cadre du partenariat avec le groupement GOLFY dont la régie est adhérente, les prestations encaissées seront reversées au groupement GOLFY, minorées pour certaines de frais de gestion de la façon suivante :

Type	Tarif cartes GOLFY 2026 encaissée par régie	Réversion GOLFY
CARTE INDIGO France	79,00 €	79,00 €
CARTE PLATINE	191,00 €	149,00 €
CARTE PLATINE COTISANT ANNUEL	96,00 €	96,00 €

Les cotisations à l'Association Sportive du Golf de Castres-Gourjade dans le cadre de l'appel annuel à cotisation seront reversées en intégralité à l'Association sur présentation de factures correspondantes aux encaissements réalisés.

La dépense correspondante aux réversions à la fédération Française de Golf et au réseau GOLFY sera financé au moyen des crédits inscrits au budget de la régie du Golf de Castres - Gourjade, chapitre 70.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire ainsi modifiée.

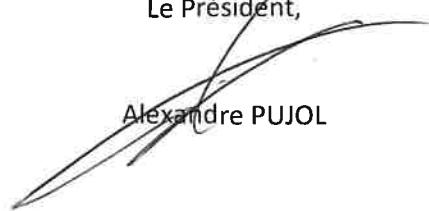
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire modifiée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,
- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alexandre PUJOL



REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 6/2025

FINANCES - TARIFS BAR ET COMPÉTITIONS 2026

Par délibération du 4 novembre 2024, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Considérant que les charges fixes augmentent régulièrement et que les tarifs du service n'ont pas évolué depuis le 4 novembre 2024, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire ci-dessous.

L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros **toutes charges comprises**.

BOISSONS CHAUDES BAR	CAFÉ EXPRESSO, ALLONGÉ, NOISETTE OU DÉCA	1,70 €
	DOUBLE EXPRESSO, ALLONGÉ, CREME OU DÉCA	3,00 €
	GRAND CHOCOLAT OU CAPPUCCINO	4,00 €
	THÉ OU INFUSION	3,00 €
BOISSONS NON ALCOOLISÉES BAR	SODA ET JUS DE FRUITS 33cl	3,30 €
	BOISSON ÉNERGISANTE 33cl	4,00 €
	SIROP A L'EAU 25cl	1,60 €
	SUPPLÉMENT SIROP	0,30 €
	EAU 50cl	1,70 €
BOISSONS NON ALCOOLISÉES A EMPORTER	SODA ET JUS DE FRUITS 33cl canette	3,30 €
	BOISSON ÉNERGISANTE 33cl canette	4,00 €
	EAU 50cl PET	1,70 €
	EAU 1,5l BOUTEILLE PET	3,00 €
BOISSONS ALCOOLISÉES	BIERE STANDARD 15cl	2,50 €
	BIERE PREMIUM 15cl	3,00 €
	BIERE STANDARD 25cl	3,30 €
	BIERE PREMIUM 25cl	3,60 €
	BIERE STANDARD 50cl	6,00 €
	BIERE PREMIUM 50cl	6,50 €
	PICON BIERE 25cl	4,30 €
	PICHET BIERE STANDARD 1L	12,50 €
	PICHET BIERE PREMIUM 1L	15,00 €
	PANACHÉ 15cl	2,60 €
	PANACHÉ 25cl	3,20 €
	PANACHÉ 50cl	5,80 €
	VIN AU VERRE 12cl	4,00 €
	VIN A LA BOUTEILLE 75cl	17,00 €
	COCKTAIL BASE VIN 20cl	7,00 €
	ARDOISE DE CHARCUTERIE	18,00 €
	ARDOISE DE CHARCUTERIE AVEC 1 BOUTEILLE DE VIN 75cl	29,00 €
	SACHET DE CHIPS	2,00 €
	BARRE CHOCOLATÉ OU CÉRÉALE	2,00 €

SNACKING ET PRESTATIONS DIVERSES	FORMULE PETIT DEJEUNER (boisson chaude et viennoiserie)	3,50 €
	FORMULE PETIT DEJEUNER (boisson chaude, jus d'orange et viennoiserie)	4,50 €
	FORMULE SNACK (plat, dessert, 1 boisson et 1 café)	17,00 €
	REPAS BUFFET	28,00 €
	REPAS PRESTIGE	36,00 €
COMPÉTITIONS	FORFAIT ORGANISATION COMPÉTITION SANS DOTATION	250,00 €
	FORFAIT ORGANISATION COMPÉTITION AVEC 15 à 20 LOTS REMISE DES PRIX	1 200,00 €
	FORFAIT ORGANISATION COMPÉTITION AVEC 20 à 24 LOTS REMISE DES PRIX	1 800,00 €
	FORFAIT COCKTAIL REMISE DES PRIX + COLLATION	750,00 €
	FORFAIT PRESTIGE REMISE DES PRIX COLLATION + FORMULE BRASÉRO VIANDE MIDI + PETITS FOURS	1 800,00 €
	FORFAIT PRESTIGE REMISE DES PRIX COLLATION + FORMULE BRASÉRO TERRE MER MIDI + PETITS FOURS	2 100,00 €

Dans le but d'animer le club-house, il pourra être proposé des opérations ponctuelles et limitées dans le temps du type « happy hour » pendant lesquelles sera proposé une remise pouvant aller jusqu'à 50 % sur les boissons non-alcoolisées et alcoolisées.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire ainsi modifiée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire modifiée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,
- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alexandre PUJOL

REGIE DU GOLF DE CASTRES-GOURJADE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 7/2025

FINANCES - TARIFS AFFICHAGE PUBLICITAIRE 2026

Par délibération du 4 novembre 2024, le Conseil d'Administration a fixé la grille tarifaire pour accéder au Golf de CASTRES-GOURJADE et à ses services.

Il est proposé d'adopter la grille tarifaire ci-dessous.

L'ensemble des tarifs sont exprimés en euros **hors taxes**.

PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX	PARTENARIAT PANNEAU BIENVENUE	350,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL TOTEM DÉPART TROU 1, 2, 3, 4 et 9	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL TOTEM DÉPART TROU 5, 6 7 et 8	400,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL DRAPEAUX PARCOURS 9 TROUS	600,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL DRAPEAUX PARCOURS 18 TROUS	1 000,00 €
PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN	PARTENARIAT ANNUEL CIBLES PRACTICE	1 000,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU CHALET PRACTICE	400,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU SÉPARATION TAPIS PRACTICE	400,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU PUTTIN GREEN	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL PANNEAU PARCOURS ÉCOLE	500,00 €
PARTENARIAT GOLFETTE	PARTENARIAT ANNUEL GOLFETTE 1 COTÉ (droite ou gauche)	500,00 €
	PARTENARIAT ANNUEL GOLFETTE 2 COTÉS	700,00 €
EXPOSITION VEHICULES	PARTENARIAT ANNUEL EXPOSITION VÉHICULE	4 200,00 €
	PARTENARIAT MENSUEL EXPOSITION VÉHICULE	500,00 €
	PARTENARIAT SEMAINE EXPOSITION VÉHICULE	200,00 €
PARTENARIAT TV	PARTENARIAT ANNUEL ECRAN TV CLUB HOUSE	400,00 €
BALLES LOGOTÉES PARTENAIRE	FORFAIT 144 BALLES SRIXON Q STAR ou similaire LOGOTÉES PARTENAIRE	470,00 €
	FORFAIT 144 BALLES SRIXON Z STAR ou similaire LOGOTÉES PARTENAIRE	630,00 €
	FORFAIT 144 BALLES TITLEIST PRO V1 LOGOTÉES PARTENAIRE	950,00 €
FRAIS TECHNIQUES	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT PANNEAU BIENVENUE, PANNEAU DÉPART, PANNEAU PARCOURS ÉCOLE, PANNEAU PUTTIN GREEN, AIRE DE LAVAGE ET CHALET PRACTICE	50,00 €
	FRAIS TECHNIQUE VISUEL ECRAN CLUB HOUSE	50,00 €
	FRAIS TECHNIQUE CIBLES PRACTICE	200,00 €
	FRAIS TECHNIQUE TAPIS PRACTICE ET PANNEAUX SÉPARATIONS TAPIS PRACTICE	100,00 €
	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT VOITURETTE 1 COTÉ	30,00 €
	FRAIS TECHNIQUE AUTOCOLLANT VOITURETTE 2 COTÉS	50,00 €

Dans le cadre d'un partenariat multiple pour des produits issus des familles PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX, PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN, PARTENARIAT GOLFETTE et PARTENARIAT TV, une remise pourra être appliquée suivant la grille suivante :

	<i>Remise sur l'ensemble</i>
2 partenariats	-10 %
3 partenariats	-15 %
4 partenariats	-20 %
5 partenariats	-30 %

Dans le cadre d'un partenariat incluant une cotisation annuelle d'entreprise et un partenariat annuel PARTENARIAT PANNEAUX, TOTEMS ET DRAPEAUX, PARTENARIAT PRACTICE ET PUTTIN'GREEN, PARTENARIAT GOLFETTE ou PARTENARIAT TV, une remise de 50% maximum pourra être appliquée sur ces derniers.

En conséquence, je vous propose d'adopter la grille tarifaire proposée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte la grille tarifaire proposée concernant le Golf de Castres-Gourjade et à ses services comme susvisé,
- dit que ces dispositions seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alexandre PUJOL



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	8
Nombre de membres présents	8

VOTES					
	Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	*Abstentions	
FINANCES - TARIFS GOLF 2026	8	8	0	0	
FINANCES - TARIFS BAR 2026	8	8	0	0	
FINANCES - TARIFS AFFICHAGE PUBLICITAIRE 2026	8	8	0	0	

Date de convocation 28/10/2025

Présenté par le Président du Conseil d'Administration et délibéré par l'assemblée délibérante,

A CASTRES, le 28 octobre 2025

Le Président du Conseil d'Administration,

Alexandre PUJOL

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en
Préfecture, le et de la publication le

A CASTRES, le